

Procès-verbal Assemblée Générale Ordinaire du 29 juin 2022

Présent(e)s : Mme Danièle Cassin, MM. Alain Gillet, Franck Jacot, Mbaye Ngom, Bernard Pirollo, Jacques de Sanoit.

Invité(e)s : MM. Patrick Levollant, François Supplisson (Compta Sud Sas), Guillaume Lamoureux (Commissaire aux Comptes pour Fdr).

Excusé(e)s : Mme Isabelle Quivaux, M. Philippe Bruyère.

Absent(e)s :

Membres de droit : M. le Maire et Mme la Maire adjointe chargée des affaires culturelles (CR transmis)

Rédacteur : M. Alain Gillet.

Heure de début : 19h45

Heure de Fin : 21h00

Ordre du jour :

1. Rapport moral de l'association pour 2021.
 2. Rapport financier de l'association pour 2021.
 3. Election pour 1 siège au Conseil d'Administration.
 4. Questions et informations diverses.
-

Ouverture de la séance.

L'AGO est ouverte à 19h15.

Après comptage des personnes présentes et des pouvoirs, le quorum n'est pas atteint car inférieur à 10% des adhérents (34 présents et représentés) pour 425 adhérents soit 8% des adhérents représentés.

L'AG peut ne se tenir règlementairement.

Avec l'accords des adhérents présents nous décidons qu'une AG extraordinaire se tiendra dans les 30 minutes.

[1. Rapport moral de l'association pour 2021.](#)

Pas de lettre d'introduction cette année car pas de faits particuliers à rapporter.

Activités et manifestations pour l'année 2021 :

Activités annulées pour cause de COVID :

Open Mic: 2
Concert des élèves: 1
Concerts : 3
Opérette :1
Gouter Concert de Noel : 1
Gala : 1
Fête de la Musique : 1
Gouter Fin de Saison : 1

Activités Maintenues

Concert : 2
Open Mic : 1
Expositions: 2
Manifestation E-sport: 1
Cycle Conférences Histoire de l'Art : 6
Cycle Atelier de Sophrologie : 6
Cycle Atelier de Nutrition : 6

Vote du rapport moral année 2021

Contre : 0
Abstention : 0
Pour : **34**

Le rapport moral 2021 est validé.

[2. Rapport financier de l'association pour 2021.](#)

Présentation du rapport financier par le comptable de l'association M. Supplisson.

Notre bilan financier montre un déficit de 49 734€ dû en grande partie à :

- notre volonté de baisser la valeur du report à nouveau,
- aux évolutions à la hausse des charges de personnel,
- des impôts et des taxes
- du nouveau mode de comptabilisation de la provision pour congés à payer.

Présentation du rapport du Commissaire aux comptes sur l'exercice 2021 par M. Lamoureux.

Les comptes annuels sont réguliers et sincères et sont une image fidèle du fonctionnement de notre association.

Pas d'anomalies constatées.

Vote du rapport financier 2021 :

Contre : 1 (M. Feurprier)
Abstention : 0
Pour : 33

Le rapport financier 2021 est validé.

3. Election pour 1 siège au Conseil d'Administration

1 siège libre à pourvoir.

1 personne a fait acte de candidature: M. Mbaye Ngom.

Vote :

Nombre de voix pour : **34 voix**

M. Mbaye Ngom est élu pour un mandat de 4 ans.

5. Questions et informations diverses.

Question de M. Feurprier sur la masse salariale qui a augmenté de 30 000€.

Réponse : ceci est du à l'augmentation d'heures pour une personne du collège administratif, d'heures pour certains professeurs, et de l'augmentation de la valeur du point et des anciennetés pour les salariés.

Question de Mme Bretagnol : Comment seront réparties les salles réservées aux Parasols dans le futur conservatoire municipal.

Réponse : 2 salles de cours et une salle audio où l'on pourra enregistrer nous seront réservées ainsi qu'une salle de danse. Nous devrions conserver nos locaux, au moins pour l'administratif au sein de l'Arc en Ciel.

Mme Bretagnol félicite les Parasols de leur implication pendant cette période de Covid, certains professeurs ayant été jusqu'à appeler les élèves pour qu'il puissent continuer à suivre les cours en vidéo.

L'ordre du jour étant épuisé la séance de l'AG extraordinaire du 29 juin 2021 est levée à 21h00.